bout du fait de la courbure apicale des nervures qui l'enclosent, comme chez *E. completa* et *occlusa* Lw.; nervure apicale de la cellule discale onduleuse; base élargie de la costa noire avec des écailles brun chocolat, dent basale brune, frange d'écailles le long du lobe axillaire et de l'alula brune, *cuilleron* brun, bordé d'écailles jaune pâle; *balancier* brun à massue blanchâtre.

Pattes: entièrement brun jaune sauf les tarses foncés et les trochanters bruns, coxae avec des poils jaunes et des écailles blanches; écailles brunes et noires sur la surface antérieure des fémurs et des tibias, blanchâtres ou jaunâtres sur leur surface postérieure; quelques épines noires, généralement bien distinctes, sur les tb. I (ces épines manquent fréquemment chez les espèces proches de la présente, à l'exception de E. completa); soies noires; une rangée complète de soies peu développées sous les f. III, moins longues que certaines soies des tb. III; ongles peu recourbés, épine basale petite, aiguë.

Situation taxonomique : proche de E. completa Lw., mais s'en distingue par l'extrémité pointue de la 1^{re} cellule postérieure et par le pédoncule plus court reliant cette cellule au bord de l'aile, par les poils noirs sur le disque du thorax, par l'absence de bandes transversales d'écailles noires sur l'abdomen ; de mucorea et de tephroleuca la présente espèce se distingue par le style antennaire plus long, par les soies noires du front (pas tephroleucaj et de la face, par la coloration générale du corps et des ailes, beaucoup plus foncée, par les haltères blanchâtres; mucorea a fréquemment la 1^{re} cellule postérieure de l'aile ouverte, aucun des 18 exemplaires de E. hermani n. sp. ne présente cette particularité. Les genitalia de E. mucorea et de E. hermani n. sp. témoignent d'affinités étroites mais se distinguent par des différences dans la forme du sommet de l'épiphallus, du bulbe éjaculateur et de ses apodèmes latéraux, en outre E. mucorea présente, sur l'aile, une zone oblique mal définie mais nettement plus sombre s'étendant du bord antérieur de l'aile (vers l'extrémité de la nervure sc.) jusqu'à la transverse m-cu, tandis que la bouche finale de R2+3 est, chez mucorea, moins profonde, plus évasée.

Cette espèce est dédiée à M. G. HERMAN qui l'a capturée.

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

LE GENRE CALOMMATA LUCAS EN AFRIQUE (ARAN.-ORTH.-ATYPIDAE)

par P.L.G. BENOIT (Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren)

Les Atypidae sont représentés en Afrique par le seul genre Calommata Lucas 1837. Celui-ci se compose actuellement de six espèces dont seul le type du genre C. fulvipes Lucas (Brésil) se trouve localisé en dehors des zones tropicales de l'Ancien Monde. Quatre espèces peuplent l'Asie : C. obesum Simon (Vietnam), C. signatum Karsch (Japon), C. sundaicum Doleschall Malaisie) et C. truculentum Thorell (Birmanie). Une seule espèce est présente en Afrique : C. simoni Pocock (= C. transvaalicum Hewitt).

Rarement rencontrés dans la nature, les spécimens de ce genre sont également clairsemés dans les collections. Les citations dans la littérature sont peu nombreuses et, à l'exception de *C. sundaicum*, de loin l'espèce la mieux connue, les *Calommata* du monde paléotropical n'ont pas été souvent cités après leur diagnose originale. Leur biologie reste pratiquement inconnue.

Calommata simoni, POCOCK

C. simoni Рососк, Ann. Mag. Nat. Hist. (7), 11: 259, 9.

C. simoni de Lessert, 1930, Rev. Suisse Zool. 37: 617, 2.

C. transvaalicus Hewitt, 1916, Ann. Transvaal Mus. 5: 180,
(syn. nov.).

C. transvaalicus DAM et ROBERTS, 1917, ibidem 5: 221.

Distribution: Cameroun: Efulen (G.L. Bates), lectotype et 7 paratypes, B.M.*.

^{*} B.M.: British Museum (Nat. Hist.), Londres. M.R.A.C.: Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren.

Congo: Kisantu 1927 (VANDERYST), \$\varphi\$, M.R.A.C.; Uele: Medje et Zambi (DE LESSERT, 1930).

Uganda: sans localité précisée (coll. Carpenter), d'allotype, B.M.

Tanzanie : Bukola IV. 1938 (W.V. Harris). ♀, B.M.; Bundu i, Uluguru Mts 1.300 m, 2.V.1957 (P. Basilewsky & N. Leleup), ♀, M.R.A.C.

Afrique du sud. Transvaal: Roodeplaat, 17 miles N-E de Pretoria 3.IV.1915 (G. VAN DAM), 3, Type de C. transvaalicum au Transvaal Museum, Pretoria; entre Villiera et Dudepoort 12.IV.1915 (ROBERTS et VAN DAM), 3. Hatfield et Mayville VI.1915 (ROBERTS et VAN DAM), Transvaal Museum, 3.

dans l'alcool; il ne possède plus qu'un seul palpe et certaines parties des pattes font défaut.

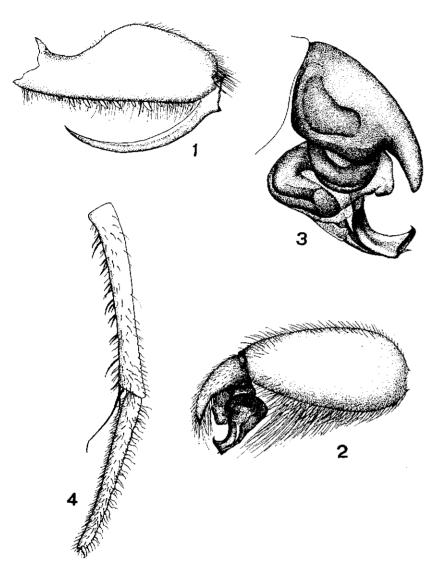
Ecart entre les yeux AM égal à 1,2 fois leur diamètre. Le crochet des chélicères avec une butée concave à sa base. Les chélicères portent 16 dents dirigées vers l'avant suivant la disposition montrée par la figure 1 ; l'ensemble de ces dents se trouve en une seule ligne quelque peu ondulée, vue du haut. Le palpe maxillaire présente un tibia épaissi, de peu plus de deux fois aussi long que large et portant une longue pilosité soyeuse sur la face ventrale; ces soies deviennent plus longs vers l'extrémité distale. Le tarse est divisé en deux lobes par une incision apicale, le lobe extérieur est allongé et plus étroit que le lobe intérieur élargi mais notablement plus court que l'extérieur. Le bulbe est terminé par une forte lamelle repliée vers le haut à son extrémité et qui recouvre le style pointu qui le dépasse à peine. Vu de l'extérieur, la lamelle et le style sont soudés sur leur moitié basale par des tissus membraneux connectifs qui font cependant à leur tour, partie du bulbe même (fig. 2). La figure 3 représente le bulbe, éclairci au lactophénol, vu de l'intérieur ; elle montre le canal spermatophore par transparence à travers le tarse. Afin de simplifier le dessin, la pilosité a été omise. Pattes très allongées par rapport à la femelle. Si leur spinulation est quelque peu plus fournie que chez la femelle, elle reste cependant bien en dessous des normes habituellement présentées par d'autres groupes d'Orthognathes. Rien ne nous permet cependant d'affirmer si cette spinulation clairsemée se révèlera plus stable que chez d'autres Orthognathes. Aux pattes I et II les tibias présentent une rangée de six épines ventrales et quelques

poils spiniformes au sommet. Les métatarses portent ventralement quinze petites épines suivant la disposition du haut en bas : 1-1-1-2-1-2-1. Ensuite deux longues épines apicales dont la plus longue atteint presque la moitié du tarse. En préparation microscopique les tarses présentent une surface squameuse; la pilosité de la face dorsale contraste avec celle de la face ventrale par son aspect ondulé. Ongles pairs munis de six dents de peigne. Pattes III et IV plus épaisses que les pattes I et II, en particulier les fémurs. Les patellas portent un grand nombre de courtes spinules. Les tibias courts, également munis d'épines courtes. Les métatarses notablement plus longs que les tibias, portent dorsalement quatre paires de spinules et ventralement quatre épines plus longues; à leur apex 3-4 épines terminales. Les tarses très étirés en longueur et plus longs que les métatarses. Ils présentent deux zones claires qui pourraient signifier autant de fausses articulations. Tout au long de ces tarses se trouvent des scopulas courts, et peu fournis.

Q. Les yeux AM séparés par leur diamètre. La dentition chélicérale très variable, se présente cependant toujours en ligne ondulée avec les dents 1, 2 ou 3 parfois légèrement désaxés par rapport aux suivantes; les dents varient en nombre entre 15 et 19. Toutes les pattes courtes et robustes avec les pattes III et IV fortement épaissies et les fémurs hypertrophiés. Toutes les parties des pattes I et II comprimées. Les pattes portent un grand nombre de courtes spinules sauf les parties suivantes: patellas, tibias et métatarses I et II qui portent quelques soies spiniformes très éfilées au sommet des crêtes antérieure et postérieure; fémurs I et II avec une rangée de soies fortes sur la crête inférieure et une soie sur la face extérieure. Les pattes sont couvertes d'une pilosité serrée, de couleur rouille, parmi laquelle se distingue les innombrables spinules. Les griffes paires présentent une rangée simple de 6 à 7 dents de peigne.

	φ	₫
Longueur totale	20-25 mm	9 mm
Chélicères	6-8	2,3
Céphalothorax	9-10	3.2

Observations: Hewitt (l.c.: 182) mentionne que l'espèce dégage une odeur très prononcée qui rappelle celle d'un fumier d'écurie en décomposition. VAN DAM et ROBERTS (l.c.: 221)



Calommata simoni Рососк. Mâle, allotype. — Fig. 1: Chélicère, de profil. — Fig. 2: Palpe maxillaire droit, vu de l'intérieur. — Fig. 3: Bulbe copulatoire, vu de l'extérieur. — Fig. 4: Métatarse et tarse des pattes I.

décrivent le nid qui se présente sous une forme tubulaire. Ce tube, long de 27 à 30 cm, s'enfonce verticalement dans le sol. Un seul nid fut découvert sous une motte d'herbes retournée, les autres étaient localisés dans un sol découvert. L'orifice se sortie se présente sous la forme d'un petit cratère dont les bords surélevés descendent graduellement jusqu'au niveau du sol. L'intérieur du tube est tapissé d'une soie très adhésive mais peu dense. Cette soie se resserre complètement à 1,5 cm de profondeur et bouche de ce fait complètement l'ouverture à cet endroit. Se basant sur nos connaissances de la biologie des autres *Atypidae*, il n'est pas interdit de supposer que l'Araignée se tient à l'affût derrière cette toile pour frapper ses victimes à travers la soie.

Discussion: les exemplaires décrits par HEWITT sous le nom C. transvaalicus sont conservés au Transvaal Museum à Pretoria où j'ai pu les consulter, grâce à l'obligeance du D' W.D. HAACKE. Il s'agit de juvéniles, ce qui explique la taille réduite à laquelle Hewitt fait allusion; le type en particulier est en mauvais état. La description de ces spécimens comme espèce autonome repose en partie sur une erreur d'observation de HEWITT en particulier pour ce qui concerne l'écartement des yeux antérieurs médians qui sont décrits comme « a trifle more than two diameters apart ». Ceci est parfaitement exact si l'on se limite à la partie centrale dépigmentée des yeux ; mais ce centre est entouré d'une zone pigmentée qui se confond facilement avec la coloration noire du propodosoma et l'écart entre ces parties extérieures des yeux est bien celui d'environ le diamètre total d'un œil et parfaitement conforme à la diagnose de Pocock pour ses spécimens du Cameroun et que j'ai pu voir au British Museum. D'autre part, la disposition de la dentition chélicérale en vue verticale, se présente sous un jour variable et il ne convient pas de lui accorder toute l'importance que Pocock lui a conférée. Cette observation avait déjà été faite par HEWITT, qui figure (l.c. : 181, fig. 3) deux dentitions chélicérales différentes pour son C. transvaalicus en particulier en ce qui concerne la présence ou l'absence d'une, deux ou trois dents qui formeraient près de l'apex une rangée secondaire. Cette présence accidentelle d'une rangée secondaire de dents à cet endroit est dénuée de tout intérêt car le même individu peut la présenter à la chélicère droite tandis que sa chélicère gauche en est démunie. Le phénomène se présente par exemple chez les exemplaires de Kisantu et de Hatfield.

Le dernier caractère enfin, utilisé par HEWITT pour séparer transvaalicus de simoni se réfère à la présence de spinules aux patellas, tibias et métatarses des pattes II chez transvaalicus. Il s'agit ici d'un caractère propre aux stades évolutifs et qui disparaît au stade imaginal.

Il a été retrouvé chez tous les juvéniles des divers stades du Transvaal et de Bunduki (Tanzanie).

BOMBYLIIDAE (DIPTERA) MECONNUS:

1. THYRIDANTHRAX FIMBRIATUS (MEIG.) ET TH. INDIANUS N. SP.

par Frans FRANCOIS (Bruxelles)

Thyridanthrax afer (F.) passe pour posséder une des zones de répartition les plus étendues de tous les Bombyliidae. On l'a signalé depuis le Danemark et le N. de l'Allemagne jusqu'au Sénégal et de la côte atlantique jusqu'en Océanie. Cette distribution, étant donnée l'éthologie des Bombyliidae en général et celle des Thyridanthrax en particulier ne manque pas de surprendre.

C'est pourquoi j'ai examiné de plus près des spécimens déterminés comme Th. afer et provenant respectivement du N. de l'Europe, de la région méditerranéenne, de l'Europe centrale, de l'Inde et de la Malaisie. La dissection des genitalia d'une vingtaine de mâles a révélé l'existence de 5 espèces différentes. Il ne sera question ici que de 3 de ces espèces, c'est-à-dire de deux espèces européennes et d'une espèce indienne. L'une se retrouve depuis le Danemark jusqu'à l'estuaire de la Gironde sur la côte atlantique, en Allemagne et en Europe centrale au moins jusqu'en Tchécos-slovaquie et sans doute en Russie; une seconde espèce européenne est méridionale et vit dans le Midi de la France, en Espagne, en Afrique du Nord, sur les côtes de l'Adriatique, en Grèce et sans doute dans tout le bassin méditerranéen. L'espèce indienne provient du Tranquebar, dans le S. de la péninsule.

Se pose donc la question de savoir laquelle de ces espèces est le véritable *Th. afer* décrit par Fabricius sous le nom *d'Anthrax afra*. L'espèce fut découverte à Kiel et décrite en 1794. Il ne reste du type qu'une aile mais il est logique de laisser le nom à l'espèce septentrionale.

En 1804 Meigen décrit un Anthrax fimbriatus d'après un specimen de Baumhauer provenant probablement d'Italie (Meigen n'est pas certain). Il le décrivit à nouveau en 1820 sur le vu